

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL N° 6 DU 7 SEPTEMBRE 2020

Le 7 septembre 2020, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.
Nombre de membres en exercice : 27
Date de convocation du Conseil Municipal : le 1^{er} septembre 2020

Présents :

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, Mme Maryline MARESCAL, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIERE, Mme Fabienne MEYNAND, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, Mme Caroline ZANDER, M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, M. Didier RACLE, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Karine BREURE, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Amaury GARDE, M. Yves LAFAYOLLE, M. Richard GRIFFON, Mme Céline CHAMPAGON, Mme Sophie GOUDIN.

Secrétaire : M. Sébastien FAUST

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h35 et fait l'appel.

1. DESIGNATION DE REPRESENTANTS

- Au près d'EPURES :
 - Laurence BUSSIERE, représentante titulaire
 - Rémy GIRARDON, représentant suppléant

Vote à l'unanimité
- A la CLECT :
 - Philippe BONNEFOND, représentant titulaire
 - Annabel TAILLANDIER, représentante suppléante

Vote à l'unanimité
- Pour le CCAS : désignation de Jean-Nicolas JOUVE en tant que membre élu, soit : Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, Valérie PICQ, Fabienne MEYNAND, Sophie GOUDIN et Jean-Nicolas JOUVE.

Vote par 26 voix pour et 1 abstention
- Au près du CISPD :
 - membres titulaires : Patrick BOUCHET, Valérie PICQ, Philippe BONNEFOND
 - membres suppléants : Maryline MARESCAL, Rémy GIRARDON, Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER

Vote à l'unanimité

2. PRECISIONS SUR LES DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

- Délégations données au Maire pendant son mandat, conformément à l'article L 2122-22 du CGCT, avec précisions sur le droit de préemption, le droit de priorité et la demande des subventions.

Vote à l'unanimité

3. REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

- Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

Vote à l'unanimité

4. CREATION DE COMMISSIONS MUNICIPALES

- Création de 9 commissions : cadre de vie, communication et animations, enfance jeunesse, économie, finances, social, sports et culture, travaux, et urbanisme,
- Désignation des membres élus dans chaque commission.

Vote à l'unanimité

5. DEGREVEMENT PARTIEL DE LOYERS LIE A LA SITUATION SANITAIRE

- Approbation de la réduction de 63% des loyers pour la période de confinement.

Vote à l'unanimité

6. TLPE : TARIFS 2021

- Approbation des tarifs de la TLPE au 1^{er} janvier 2021.

Tarifs au m ²	
Année	2021
Dispositifs publicitaires non numériques	16,20 €
Pré-enseignes non numériques	16,20 €
Dispositifs publicitaires numériques	48,60 €

Pré-enseignes numériques	48,60 €
Enseignes de moins de 12 m ²	<i>Exonération</i>
Enseignes entre 12 et 50 m ²	32,40 €
Enseignes de plus de 50 m ²	64,80 €

Vote à l'unanimité

7. MODIFICATION DES TARIFS MUNICIPAUX

- Approbation de la modification des tarifs municipaux pour : les frais d'intervention du personnel communal, les locations de salles municipales, la reprise des concessions, les droits de place pour le marché de Noël, et maintien à l'identique des tarifs de restauration scolaire.

Vote par 23 voix pour et 4 contre

8. ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A L'USGF

- Approbation du versement d'une subvention à l'USGF d'un montant de 20 000 € en deux montants identiques en septembre et décembre 2020.
- Approbation du conventionnement à conclure entre le Club et la Commune pour 4 ans et autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer cette convention.

Vote à l'unanimité

9. ENGAGEMENT PARTENARIAL AVEC LA TRESORERIE

- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer l'engagement partenarial avec la Direction Départementale des Finances Publiques de La Loire pour 5 ans.

Vote à l'unanimité

10. ADHESION AU DISPOSITIF D'ACHAT GROUPE D'ENERGIES AVEC L'UGAP

- Approbation de l'adhésion de la Commune au dispositif d'achat groupé de gaz et d'électricité.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer les conventions avec l'UGAP ainsi que tout document y relatif, pour les périodes suivantes : fourniture de gaz, du 1^{er} juillet 2021 au 31 décembre 2024, et fourniture d'électricité, du 1^{er} janvier 2022 au 30 juin 2025.

Vote à l'unanimité

11. CONTINUITÉ ECOLOGIQUE DU MALVAL - CESSION D'EMPRISES FONCIÈRES A SEM

- Approbation de la cession au profit de SEM de 2 emprises de terrain d'une superficie totale de 688 m² à détacher du domaine public communal, cession à intervenir à titre gratuit.
- Prise d'acte, simultanément à la vente, de la sortie du bien du domaine public de la Commune.
- Désignation de l'Office Notarial de la Fouillouse pour la rédaction de l'acte authentique, étant entendu que les frais inhérents seront pris en charge par l'acquéreur.
- Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer toute pièce à intervenir et, notamment, ledit acte.

Vote à l'unanimité

12. SUPPRESSION D'UN LOT DE LA COPROPRIÉTÉ LE MALLEVAL

- Approbation de la vente du lot de copropriété n°20, moyennant l'engagement du syndicat des copropriétaires de supprimer ce lot.
- Prise en charge par la Commune des frais et droits en découlant.

Vote à l'unanimité

13. ENQUÊTE PUBLIQUE SUR INSTALLATION CLASSEE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL

- Avis favorable à la demande déposée par la Société Jacobs Douwe Egverts Fr.

Vote à l'unanimité

14. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

- Modification du tableau des effectifs du personnel communal à compter du 1^{er} octobre 2020.

Vote à l'unanimité

15. CONDITIONS DE VERSEMENT DE LA « PRIME COVID »

- Approbation de l'attribution d'une « prime COVID ».

Vote à l'unanimité

16. CONDITIONS DE PAIEMENT DE CONGÉS DUS AUX AGENTS AYANT QUITTÉ LA COLLECTIVITÉ

- Approbation du versement des congés non pris aux agents ayant quitté la collectivité après une période de maladie.

Vote à l'unanimité

17. RÈGLEMENT D'UTILISATION DES VÉHICULES DE LA COMMUNE

- Adoption du règlement pour l'utilisation des véhicules communaux,
- Fixation des conditions ouvrant droit à la possibilité de remisage à domicile.

Vote à l'unanimité

18. ADHESION AU DISPOSITIF COMEDEC

- Approbation de l'adhésion de la Commune au dispositif COMEDEC,
- Autorisation donnée à M. le Maire de signer la convention, ainsi que tout document y relatif.

Vote par 26 voix et 1 abstention